Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_23-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 26 mars 2026.

Objet : **Élection des délégués de la Commune de CORLAY au Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes d'Armor**

Monsieur le Maire demande, suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, de procéder à l'élection des délégués appelés à siéger au Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor.

L'assemblée décide de procéder immédiatement à cette élection, étant précisé qu'il s'agit d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Messieurs ALLAIN et BURLOT font acte de candidature.

Un premier tour de scrutin donne les résultats suivants :

- Votants : 15
- Suffrages exprimés : 15

Ont obtenu :

- Monsieur Olivier ALLAIN 15 voix
- Monsieur Jacky BURLOT 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, Monsieur Olivier ALLAIN est désigné en tant que délégué titulaire au Syndicat Départemental d'Electricité des Côtes d'Armor et Monsieur Jacky BURLOT en tant que délégué suppléant.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026.
Certifié par M. le Maire.



